



HERPÈS GÉNITAL

Qu'est-ce que l'herpès génital?

L'herpès génital est une infection transmise sexuellement (ITS) courante, causée par le virus herpès simplex (VHS). Il existe deux types de virus herpès simplex : celui de type 1 (VHS 1) et celui de type 2 (VHS 2). Le VHS 1 est principalement responsable des éruptions autour des lèvres et dans la bouche souvent appelées « bouton de fièvre » ou « feu sauvage », tandis que le VHS 2 affecte généralement les organes génitaux et la région anale. Toutefois, le VHS 1 et le VHS 2 peuvent tous les deux affecter les lèvres, la bouche, les organes génitaux et la région anale. De plus, une personne peut souffrir à la fois d'une infection par le VHS 1 et par le VHS 2.

Quels sont les symptômes?

Un grand nombre de personnes ayant contracté l'herpès ne présentent jamais de symptômes, et d'autres présentent des symptômes si légers qu'elles ne les reconnaissent pas lors de leur première apparition ni lors de la récurrence de l'infection. Toutefois, pour certaines personnes, le premier épisode infectieux peut être très intense et entraîner l'apparition de plusieurs ulcères (lésions), de la douleur au moment d'uriner, de la douleur musculaire, des maux de tête ainsi que de la fièvre. Les personnes qui présentent des symptômes éprouvent habituellement une sensation de picotement, une démangeaison ou de la douleur dans la région génitale de deux à vingt jours après avoir eu un rapport sexuel avec une personne infectée. Ces symptômes peuvent être suivis de l'apparition de vésicules qui éclatent et laissent place à des ulcères douloureux. Les ulcères guérissent d'eux-mêmes avec le temps, mais peuvent causer des démangeaisons. Ils peuvent prendre jusqu'à trois semaines pour guérir.

Après le premier épisode infectieux, le virus reste dans les cellules nerveuses sous la peau et demeure inactif. De temps en temps, il devient actif de nouveau, pour revenir à la surface de la peau et causer de la douleur. Le stress, la maladie, la fièvre, certains médicaments, l'exposition au soleil, un nouveau partenaire sexuel, une grossesse ou les menstruations peuvent déclencher un nouvel épisode infectieux. Par la suite, ces épisodes se produisent moins fréquemment et ne durent habituellement pas aussi longtemps que le premier.

Comment se transmet l'herpès génital?

L'herpès génital se transmet par contact cutané direct ou lors de rapports sexuels oraux, anaux ou vaginaux avec une personne infectée (peu importe si celle-ci présente des ulcérations). L'herpès génital peut être transmis à diverses parties du corps, y compris les yeux, et peut être transmis de la bouche aux organes génitaux lors de rapports sexuels oraux si l'une des personnes présente des boutons de fièvre.

Par ailleurs, une femme enceinte qui contracte l'herpès plus tard au cours de sa grossesse peut transmettre le virus à son bébé lors de l'accouchement ou après la naissance. Si vous êtes enceinte ou prévoyez de l'être, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Comment diagnostique-t-on l'herpès?

- Votre fournisseur de soins de santé vous posera des questions relatives à vos symptômes, effectuera un examen physique et pourrait réaliser un prélèvement de l'ulcère ou de la région de la peau qui démange, puis le faire analyser en laboratoire.
- Il existe également des examens sanguins qui permettent de déterminer si une personne a contracté le virus et le type de virus dont il s'agit.
- Si vous avez reçu un diagnostic d'herpès génital, vous, ainsi que vos partenaires sexuels, devriez subir des examens de dépistage d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang.

Qui est à risque de contracter l'herpès génital?

Vous êtes à risque de contracter l'herpès génital si :

- vous avez des rapports sexuels ou des contacts cutanés intimes avec une personne souffrant d'une infection par le VHS;
- vous n'utilisez pas de condom ni de digue dentaire toutes les fois que vous avez des rapports sexuels (vaginaux, oraux et anaux);
- vous avez plus d'un partenaire sexuel ou votre partenaire a plusieurs autres partenaires;
- vous commencez à être actif sexuellement dès un jeune âge;
- votre système immunitaire est affaibli et il est donc difficile pour votre corps de combattre une infection;

Comment peut-on prévenir la transmission de l'herpès génital?

Les personnes qui sont actives sexuellement doivent :

- Limiter le nombre de partenaires sexuels et éviter les relations sexuelles avec des personnes dont elles ne connaissent pas les antécédents sexuels.
- Toujours utiliser des préservatifs lors d'une relation sexuelle (vaginale, orale ou anale). Pour le sexe oral, il faut utiliser une digue dentaire (une feuille de latex) ou un préservatif masculin dont l'extrémité est découpée.
- Éviter la consommation d'alcool et d'autres drogues qui pourraient altérer le jugement et engendrer des comportements à haut risque.

Si vous avez déjà contracté l'herpès :

- lavez vous bien les mains après avoir touché à un ulcère;
- n'embrassez personne et n'ayez pas de rapports sexuels oraux si vous avez des boutons de fièvre autour et à l'intérieur de la bouche.
- n'ayez pas de contact cutané ni de rapport sexuel avec personne si vous avez des ulcères sur la région génitale ou les fesses ou si vous présentez d'autres symptômes de l'herpès;
- servez vous d'un condom ou d'une digue dentaire chaque fois que vous avez des rapports sexuels oraux, anaux et vaginaux afin de prévenir la transmission du virus; il faut toutefois noter qu'il est possible que le condom ne couvre pas toute la surface de la peau où le virus pourrait se trouver;
- dites le à votre partenaire avant d'avoir des rapports sexuels.

Comment traite-t-on l'herpès génital?

Il n'existe aucun traitement contre l'herpès; toutefois, certains antiviraux (pilules ou onguent) peuvent être obtenus sur ordonnance et peuvent aider à réduire la douleur, les démangeaisons et à guérir des ulcères plus rapidement. Il faut commencer à prendre les médicaments dès l'apparition des symptômes.

Pendant un épisode :

- portez des vêtements amples et des sous vêtements de coton;
- prenez des bains chauds et ajoutez à l'eau du sel ou du bicarbonate de soude;
- alimentez vous sainement, faites de l'exercice et reposez vous bien;
- gardez la région affectée sèche;
- réduisez votre niveau de stress émotionnel et physique;
- si vous éprouvez une douleur au moment d'uriner, urinez dans la douche ou un bain chaud;
- Abstenezvous d'avoir des rapports sexuels jusqu'à ce que les ulcérations (lésions) soient guéries.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir davantage de renseignements à ce sujet, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé, Té T Soins 811, votre bureau local de la Santé publique ou bien visitez le [site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick](#).